Instant break (commercial)

Vitrine pédagogique pour voir les pratiques que chacun peut s’approprier dans le cadre de la gestion du stress.

Cela permet aux entreprises de tester nos compétences et de les mettre en place au sein de leur locaux.

Nous construisons l’offre ensemble selon les besoins de l’entreprise et la volonté de prévenir les risques psycho sociaux de tous les collaborateurs, puis un contrat est mis en place.

Plusieurs solutions de paiement peuvent se mettre en place

Soit l’entreprise prend en charge la totalité du paiement

Soit l’entreprise prend en charge une partie du paiement et le collaborateur s’acquitte du complément.

Soit le collaborateur paie la totalité de la prestation.

Le contrat peut s’établir de plusieurs façons et comprendre différents éléments.

Le lieu à définir (dans les locaux de l’entreprise, dans un lieu de proximité défini ou au centre KhepriSanté)

La façon (collectif ou individuel)

La fréquence (toute les semaine /tous les mois/ tous les trimestres, ou autre)

A quel moment (la pause dèjeuner, en soirée ou autre)

La diversité (quelle pratique serait la plus adaptée et combien de thérapeute)

Tout cela à définir ensemble selon les besoins